

COMMUNE
OSTHEIM



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Le 7 novembre 2025 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 31 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard KEMPF, Maire
Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Catherine DEMANGEAT, Nicolas KONRADT, Maïté ACKERMANN, Christine MANNY, Nicole LHUBERT, Philippe DELLENBACH, Sylvie GONNACHON, Nicolas HAUSS, Thierry DINTZER, Véronique HECHINGER, Jean-Marc BURGEL, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL,

Excusés : Jean-Marc WILLIG, Steve GUTHMANN, David HOUX, Linda NOTHDURFT, Tony LEFRANCOIS

Procurations : Jean-Marc WILLIG à Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN à Nicolas KONRADT, David HOUX à Sylvie GONNACHON, Linda NOTHDURFT à Bernard KEMPF

Monsieur Nicolas KONRADT, Conseiller Municipal, est désigné en tant que secrétaire de séance.

Il sera assisté du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

5. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL DE VIDEO SURVEILLANCE

Il est proposé aux conseillers de délibérer pour obtenir une aide financière pour compléter le dispositif existant par la mise en place d'une vidéo surveillance sur le parvis des églises et à la sortie Sud de la commune :

- Sur le parvis avec une caméra panoramique permettant d'identifier une personne et/ou un véhicule et la compréhension de la situation.
- A la sortie Sud permettant la reconnaissance, l'identification d'une personne d'un véhicule (lecture de la plaque d'immatriculation).

Ce projet complète le dispositif existant et permet d'avoir une vue sur toutes les entrées et sorties de l'agglomération ainsi que sur le parvis de l'église, endroit central de la commune. Ces caméras seront alimentées avec une alimentation électrique. La Région Grand'Est exige une liaison fibre pour obtenir l'aide. Une demande de connexion a été faite auprès de Rosace.

Le plan de financement se présente de la manière suivante :

Dépenses HT		%
Caméras	6 750	100 %

Recettes		%
DETR	4 050	60 %
Région	1 350	20 %
Commune	1 350	20 %
Total	6 750	100 %

Il est proposé aux Conseillers :

- d'approuver le projet d'installation de 2 appareils de vidéo-surveillance permettant d'assurer la sécurité de la population.
- de solliciter une subvention auprès de la DETR et de la Région Grand Est
- d'inscrire les crédits au budget 2026

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter les propositions ci-dessus.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants :18	Dont présents : 14	Dont procuration : 4
Pour : 17	Abstentions :1 (Jean-Marc BURGEL)	Contre :

Suivent au registre les signatures
des membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
OSTHEIM, le 13/11/2025

Le Maire,
Bernard KEMPF

Le secrétaire de séance
Nicolas KONRADT

